

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique, de l'énergie, du
climat et de la prévention des
risques

Direction générale de la
prévention des risques

Arrêté du 13 décembre 2024

portant nomination au Conseil national de l'économie circulaire

NOR : TECP2408871A

(Texte non paru au Journal Officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques en date du 13 décembre 2024, sont nommés membres du Conseil national de l'économie circulaire en application de l'article D. 541-2 du code de l'environnement

1° Au sein du collège des associations :

Sur proposition du collège des consommateurs et des usagers du Conseil national de la consommation

En qualité de suppléante : Madame Jessica Vié, Association Force Ouvrière Consommateurs

Représentants des associations de protection de l'environnement

En qualité de titulaire : Madame Juliette Franquet, Zero Waste France

En qualité de suppléante : Madame Pauline Debrabandère, Zero Waste France

Associations travaillant dans le domaine de l'économie circulaire

En qualité de suppléant : Monsieur Pierre-Yves Burlot, Orée

2° Au sein du collège des entreprises :

Représentants des entreprises de production sectorielle désignés sur proposition du Mouvement des entreprises de France et de la Confédération des petites et moyennes entreprises

En qualité de suppléant : Monsieur Julien Aubignat, Union Sport & Cycle

Représentants des entreprises de recyclage des matériaux désignés sur proposition de l'Alliance Recyclage

En qualité de suppléante : Madame Clarisse Frapier, Alliance Recyclage

*Représentants des entreprises du secteur du traitement des déchets désignés sur proposition
de la Confédération des métiers de l'environnement*

En qualité de suppléant : Monsieur Christophe Viant, Fédération professionnelle des entreprises
du recyclage

3° Au sein du collège des salariés :

En qualité de titulaire : Monsieur Jean-Marc Moreau, Force ouvrière

En qualité de suppléante : Madame Nadia Castelli, Force ouvrière

4° En tant que personnalités qualifiées :

Monsieur Etienne Douillard, coordinateur national du Réseau Campus Market

Monsieur Simon Ployout, délégué général du Réseau Étudiant pour une Société Écologique et
Solidaire

5° Au sein du collège des parlementaires :

En qualité de titulaire : Monsieur Didier Mandelli, sénateur de la Vendée

En qualité de titulaire : Madame Graziella Melchior, députée du Finistère

En qualité de suppléante : Madame Laure Lavalette, députée du Var